

A woman with blonde hair in a ponytail, wearing a black athletic top with pink and green accents, is looking upwards and to the left. The background is a blurred forest with green foliage.

**ici**  **POUR**  
**inspirer.**



**Prévost**

## Séance ordinaire du conseil municipal du 8 septembre 2025 à 19 h



**PAUL GERMAIN**

pgermain@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6239



**JOEY LECKMAN**

**District 1** : Secteurs Bon Air,  
Canadiana et Domaine  
Laurentien  
jleckman@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6301



**MICHEL MORIN**

**District 3** : Secteurs des  
Pins, Mozart et des  
Patriarches  
mmorin@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6303



**SARA DUPRAS**

**District 5** : Secteurs  
des Chansonniers, Brosseau  
et Joseph  
sdupras@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6305



**PIERRE DAIGNEAULT**

**District 6** : Secteurs des  
Lacs Écho, René et Renaud  
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6306



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# 1.3 Période d'intervention du maire





# 1.4 Période d'intervention des élus



# Adoption des procès-verbaux



## 1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

### Procès-verbaux à adopter

- Séance ordinaire du 18 août 2025; et
- Assemblée publique de consultation du 3 septembre 2025.



Pour les citoyens dont l'intervention relève plutôt du commentaire et non d'une question, vous pouvez m'écrire au [paul.germain@ville.prevost.qc.ca](mailto:paul.germain@ville.prevost.qc.ca)

# Période de questions

(30 minutes)

- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
  - Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
  - Évitez les préambules, même bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions.
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

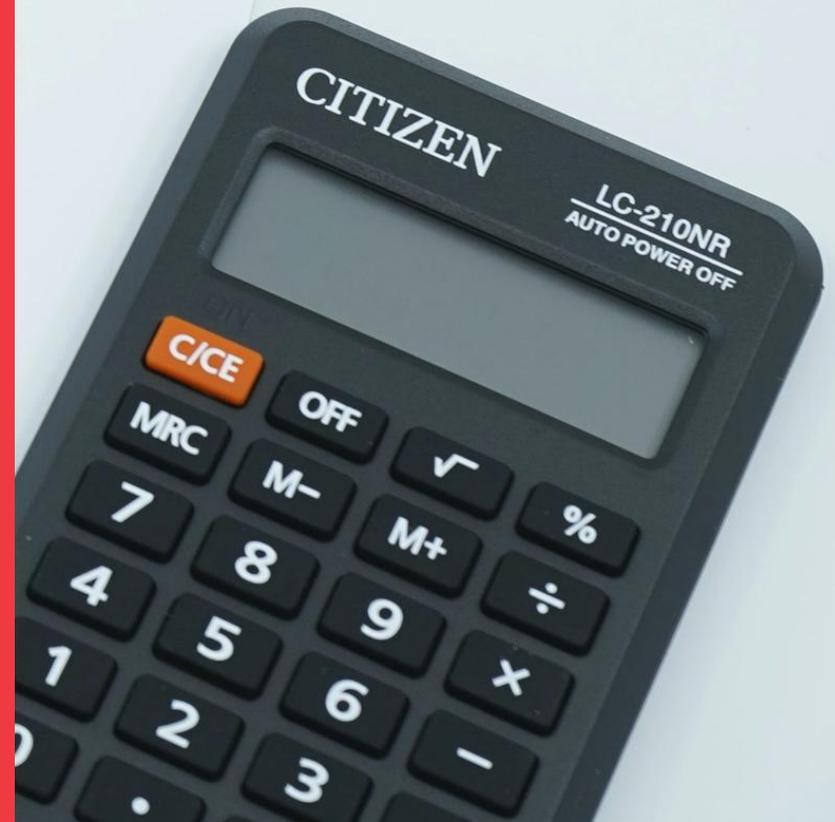
00:00

mins:  secs:  type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Show Settings

# Gestion des affaires financières



# Gestion des affaires financières

## 2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 8 septembre 2025

<b>Déboursés</b>	
<b>Numéro des chèques et transferts</b>	<b>Total des déboursés</b>
Chèques : 64590 à 64668 Transferts : 95583 à 95762	1 423 886,34 \$

<b>Engagements</b>	
<b>Numéro des bons de commande</b>	<b>Total des engagements</b>
73925 à 74116	623 433,65 \$

# Gestion réglementaire



# Gestion règlementaire

## 3.1 Adoption – Règlement SQ-902-2011-5 amendant le règlement numéro SQ-902-2011 relatif aux nuisances (Bruit provenant du camionnage)

- Inclure spécifiquement les claquements de porte arrière de camion-benne ainsi que l'utilisation de freins moteurs sans nécessité comme bruits susceptibles de troubler la paix ou le bien être du voisinage

# Gestion règlementaire

**3.2 Adoption –** Second projet de règlement 843-05 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de revoir les dispositions relatives à un projet de densification pouvant être autorisé par la procédure sur les usages conditionnels

- **Objet :** Revoir les dispositions relatives à un projet de densification pouvant être autorisé par la procédure sur les usages conditionnels.
- Les modalités d'exercice du droit de certaines personnes de demander que toutes dispositions susceptibles d'approbation référendaire soient soumises à l'approbation de certaines personnes habiles à voter seront communiqués par avis public, publié sur le site Web de la Ville.

# Gestion règlementaire

## 3.3 Adoption – Second projet de règlement 843-06 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de revoir certaines dispositions

- Mesures d'atténuation de l'impact des travaux pour les travaux de déblai ou remblai de plus de 50 voyages de camion
- Modification de la zone T4-412 pour remplacer la marge latérale de 6,2 m à 3 m
- Modification de la zone ZI-230 pour y ajouter et retirer certains usages
- Les modalités d'exercice du droit de certaines personnes de demander que toutes dispositions susceptibles d'approbation référendaire soient soumises à l'approbation de certaines personnes habiles à voter seront communiqués par avis public, publié sur le site Web de la Ville.

# Gestion règlementaire

**3.4** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 865 relatif aux rejets dans les réseaux d'égout de la Ville de Prévost

- **Objet** : Régir les rejets dans les réseaux d'égout de la Ville de Prévost

# Gestion règlementaire

**3.5** Modification du règlement numéro 855 décrétant un emprunt et une dépense pour le financement du programme Éco-Prêt visant le financement des travaux requis pour le remplacement et la mise aux normes des installations septiques

- Modification du règlement pour ajouter un article permettant aux citoyens de payer comptant, chaque cinq ans, leur Éco-Prêt

# Gestion des contrats



# Gestion des contrats

## 5.1 Service de contrôle animalier – Contrat SC-DP-2025-05 – Autorisation de signature

- Contrat avec l'organisme *SPCA Refuge Monani-Mo*, pour les années 2026 à 2030, pour un montant de 47 000 \$ par année

# Gestion des contrats

5.2 Réfection de la structure du clocher de l'église Saint-François-Xavier – 994, rue Principale –  
Demande de prix ING-DP-2025-68 – Octroi de contrat

	<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant sans taxes</b>	<b>Montant avec taxes</b>
1	<b>Les Constructions illimitées inc.</b>	<b>105 522,00 \$</b>	<b>121 323,92 \$</b>
2	Comax Construction (9257-9127 Québec inc.)	Aucune offre déposée	
3	Bomatt Construction inc.	Aucune offre déposée	
4	Gelco Construction inc.	Aucune offre déposée	
5	Gaudreau Rénovation Construction inc.	Aucune offre déposée	
6	Entreprises 272 inc.	Aucune offre déposée	

# Gestion des contrats

## 5.3 Services professionnels pour l'aménagement de la rue des Pins – Appel d'offres public ING-SP-2025-55 – Octroi de contrat

	<b>Soumissionnaires</b>	<b>Pointage final</b>	<b>Montant avec taxes</b>
1	Parallèle 54 Experts-Conseil inc.	78	218 969,55 \$
2	EFEL Experts-conseils inc.	81	249 375,03 \$
3	Équipe Laurence inc.	85	287 678,95 \$
4	DWB Consultants (6005438 Canada inc.)	70	270 191,25 \$
5	Quadrivium Conseil inc.	74	305 113,76 \$
6	Artelia Canada inc.	Pointage intérimaire insuffisant	

# Gestion des contrats

## 5.4 Traitement de surface sur chemins de pierre, rues supplémentaires – Demande de prix ING-DP-2025-64 – Octroi de contrat

Soumissionnaires		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Groupe Colas Québec inc.	132 076,09 \$	151 854,48 \$
2	Les entreprises Bourget inc.	146 325,93 \$	176 650,15 \$

- Ces montants sont supérieurs au seuil obligeant l'appel d'offres publics. Suivant le retrait d'une rue, la soumission de *Groupe Colas Québec inc.* est de 86 926,09 \$ plus taxes (99 943,27 \$ avec taxes).

# Gestion des contrats

5.5 Installation de murs préfabriqués en béton – Demande de prix TP-DP-2025-70 – Octroi de contrat

Soumissionnaires		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	JPC APAJA construction inc.	44 970,00 \$	51 704,26 \$
2	Excavation J.P.M. 2012 inc.	Aucune offre déposée	

# Gestion des contrats

## 5.6 Inspection des bornes d'incendie et manipulation des vannes – Demande de prix TP-DP-2025-71 – Octroi de contrat

	<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant sans taxes</b>	<b>Montant avec taxes</b>
1	Hydra-Spec inc.	32 812,25 \$	37 725,88 \$
2	Groupe Hélios	Aucune offre déposée	
3	Nordikeau inc.	Aucune offre déposée	

# Gestion des contrats

## 5.7 Auditeurs externes – Appel d’offres sur invitation ADM-SP-2025-14 – Rejet de la soumission

- Le prix soumis par l’unique soumissionnaire, soit la firme *Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*, est supérieur au seuil obligeant l’appel d’offres publique.

# Gestion des infrastructures



# Gestion des infrastructures

## 6.1 Demande d'aide financière – Programme PAVL 2024-2026 – Volet soutien – Pont

# Gestion des infrastructures

**6.2** Addenda 2 au protocole d'entente PD-24-195 concernant le projet de développement résidentiel sur la rue du Clos-du-Bourg

# Gestion des infrastructures

**6.3** Projet intégré commercial sur les lots 2 226 156, 2 226 169 et 2 227 619 du cadastre du Québec (lots situés au sud des étangs aérés) – Autorisation de signature du protocole d'entente

# Gestion du développement durable



# Gestion du développement durable

7.1 Programme Éco-Prêt – Octroi de financement pour la réfection d’une installation septique privée

# Gestion du développement durable

- 7.2 Utilisation de la Réserve financière pour projets à teneur environnementale (Règlement 690)
  - Aide à la préparation d'une caractérisation des milieux naturels du Parc de la Coulée

# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire



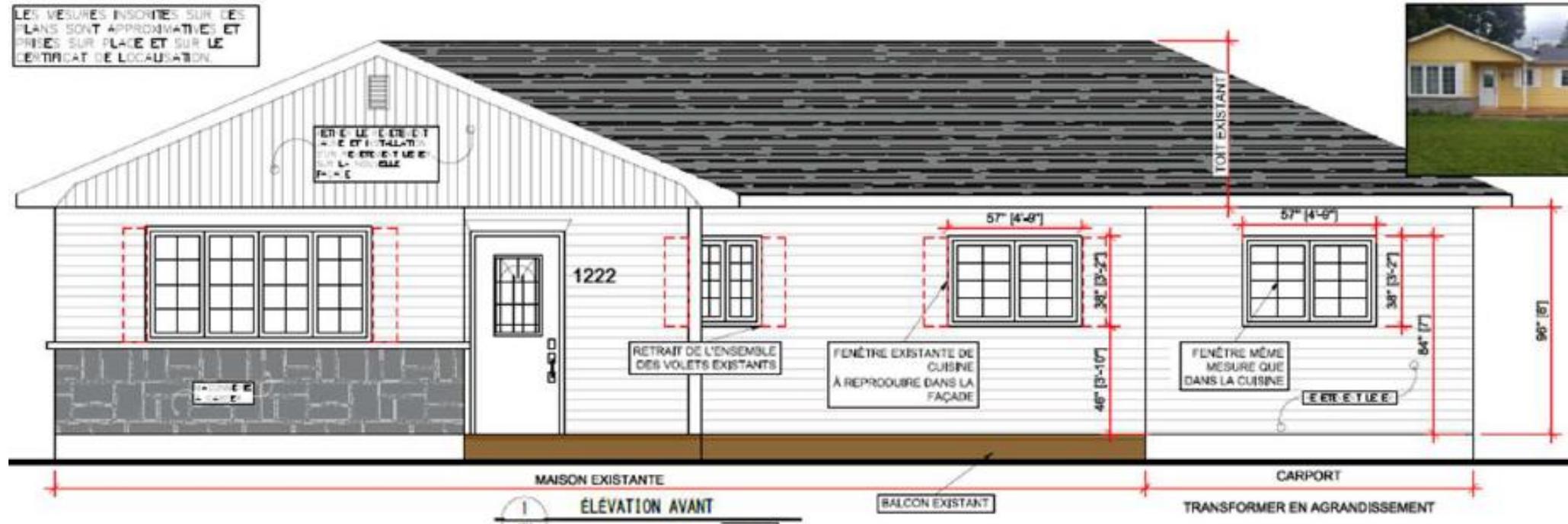
# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.1 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 22 juillet 2025



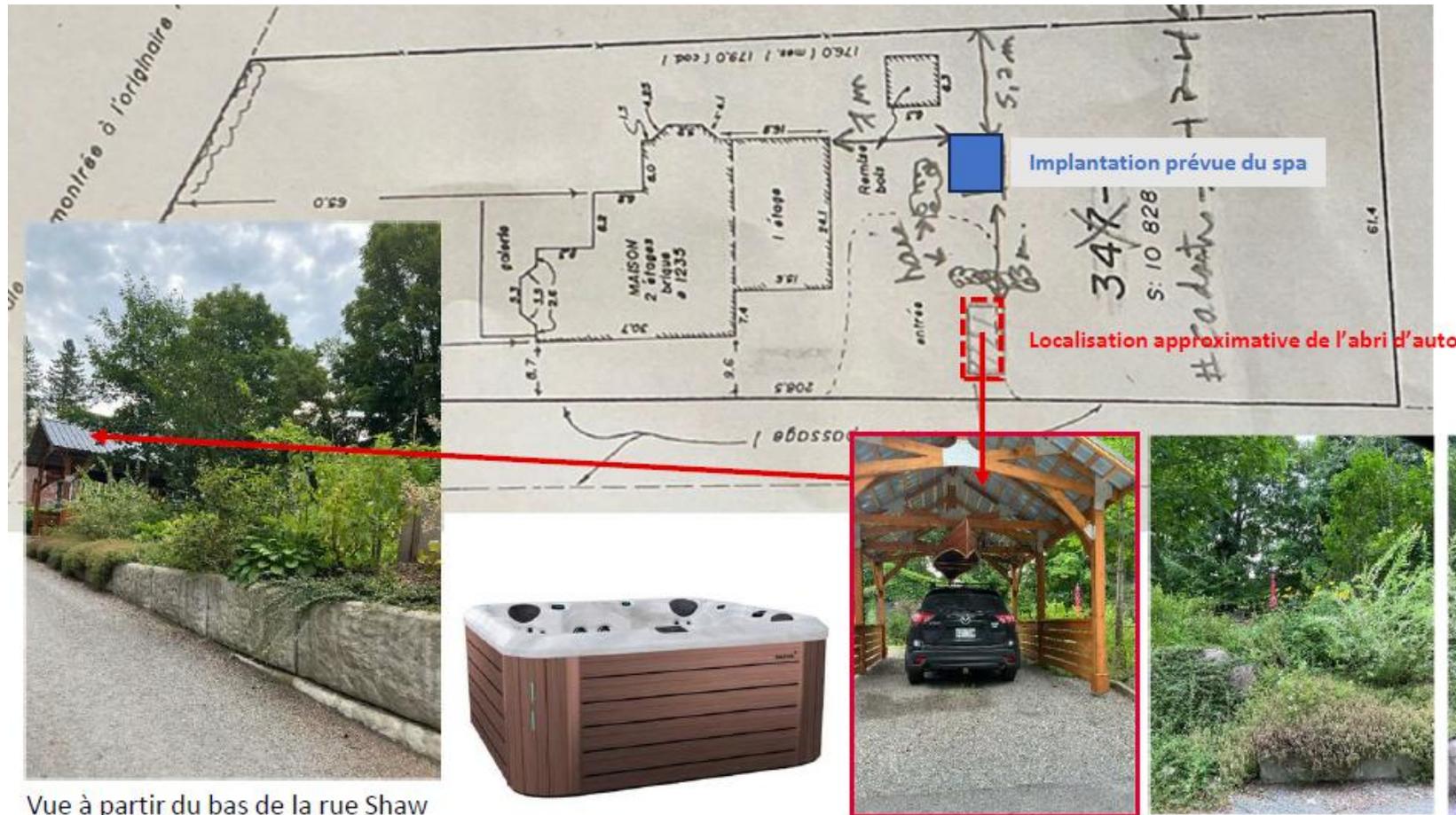
# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.3 Demande de PIIA numéro 2025-0056 visant une zone de sonore élevée – Propriété située au 1222, rue des Érables



# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.4 Demande de PIA numéro 2025-0065 visant le secteur historique du Vieux-Shawbridge –  
Propriété située au 1235, rue Principale



Vue à partir du bas de la rue Shaw

# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.5 Demande de PIA numéro 2025-0066 visant le secteur historique du Vieux-Shawbridge –  
Propriété située au 1023, rue Principale



Enseigne proposée



# Gestion des ressources humaines



# Gestion des ressources humaines

## 12.1 Dépôt du rapport des effectifs en date de la dernière séance plénière

# Gestion des ressources humaines

## 12.2 Ajustements salariaux de certains cadres

# Gestion des ressources humaines

## 12.3 Nomination - Directrice des affaires juridiques et greffière

**Varia**

# Varia

**13.1** Régie intermunicipale sécurité incendie de la Rivière-du-Nord – Nomination d'un administrateur suppléant



Pour les citoyens dont l'intervention relève plutôt du commentaire et non d'une question, vous pouvez m'écrire au [paul.germain@ville.prevost.qc.ca](mailto:paul.germain@ville.prevost.qc.ca)

# Période de questions

(30 minutes)

- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
  - Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
  - Évitez les préambules, même bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions.
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

# 11:03

mins:  secs:  type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Show Settings



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

**Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025 à 19 h**

Bonne fin de soirée !